

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 16 avril 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Caroline WANNINGER

Conseillers présents et représentés : **8**

SEANCE du 25 avril 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Caroline WANNINGER.

Absents excusés : Christian HUBER, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL, Richard RUSCH, Ludovic STIEBER.

Procuration : Christian HUBER pour Philippe KLEIN, Thomas MOLIAN pour Patrick GRESSER.

Délibération n° 2014/42

Objet : Désignation de deux représentants de la commune auprès de l'Etablissement Public Foncier du Bas-Rhin

Vu la délibération du conseil municipal n° 2011/31 en date du 1^{er} juillet 2011 relative à l'adhésion de la commune à l'Etablissement Public Foncier (EPF) du Bas-Rhin ;

Considérant qu'il y a eu le renouvellement du conseil municipal en date du 23 mars 2014 et que de nouveaux représentants doivent être désignés ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DESIGNE, pour représentants de la commune aux organes représentatifs de l'EPF un délégué titulaire et un délégué suppléant comme suit :

Titulaire : Pascal STUTZMANN

Suppléant : Richard RUSCH

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 avril 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 avril 2014.

Le Maire
Alain NORTH